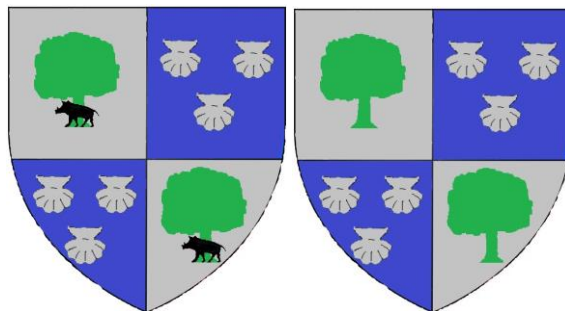


Domologie-Généalogie de la salle d'Etchecon de Bussunarits

Nota : cette généalogie ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité

Ecartelé aux 1 et 4 d'argent au chêne de sinople, au sanglier de sable brochant sur le fût ; aux 2 et 3 d'azur à trois coquilles d'argent deux et un¹



Etchecon, Checon, Chacon, le nom de cette salle a varié avec le temps et les actes. Nous adoptons l'orthographe Etchecon qui correspond à la version la plus proche de l'étymologie de son nom.

Cette noble maison de Bussunarits est citée en 1412 (Echecon). Elle a connu différentes dynasties de propriétaires. L'Armorial du Pays basque l'attribue à Jean d'Etchecon seigneur de la salle de Saint-Pée, époux de Jeanne de Salazar, puis à leur fils Jean qui s'unit en 1517 à Isabeau de Gramont, dont la fille, Françoise, héritière d'Etchecon épousa en 1535 Jean de Caupenne seigneur d'Amou, eux-mêmes parents de Charles qui a épousé en 1590 Jeanne de Bailenx-Pouyanne.

Cette dynastie s'est probablement dessaisie d'Etchecon vers cette époque puisqu'en 1599 **Jean de Socarro**, déjà seigneur des salles de Jaureguy d'Iriberry (Villanova) et d'Etchecon de Bussunarits, acquiert la salle de Saint-Pée. A partir de ce personnage, nous pouvons suivre les seigneurs d'Etchecon jusqu'à la révolution de 1789. Nous ignorons le nom de son épouse dont il aurait eu au moins une fille.

Anne de Socarro apportait en dot la salle d'Etchecon pour sa première union avec le sieur **de Fréchou**² dont nous ignorons le prénom et les origines. Elle la transmise à son unique fille née de cette union :

❖ **Marie de Fréchou**, qui suit

Sans doute veuve précoce, Anne s'est remariée avec **Pierre de Sallejuzan**³, seigneur de la salle d'Arrioux de La Bastide-Clairence, fils de Bertrand et Jeanne d'Arrioux. Cette seconde union donnera naissance à au moins quatre enfants :

- ❖ **Pierre de Sallejuzan** est héritier d'Arrioux quand il est parrain de sa sœur Marie. Mais on ne le retrouve pas par la suite ; il dut décéder jeune.
- ❖ **Louise Darrius**, alias de Sallejuzan, dame de la salle d'Arrioux, à la suite de la disparition de son frère, a épousé **Pierre de Sallejuzan**, contrôleur des guerres, lieutenant du bailli de La Bastide-Clairence, fils de Robert, notaire royal et bayle de la baronnie d'Urt, et de Marie de Vergès, maîtres de Gauché d'Urt. D'où postérité.
- ❖ **Jeanne de Sallejuzan** épouse de **Jean de Guiche**.
- ❖ **Marie de Sallejuzan**, baptisée le 8 décembre 1642 (parrain noble Pierre Darrius, héritier de Darrius Juzon, marraine dlle Marie de Fraixo, dame de la dite maison d'Etchecon).

¹ Martin de Viscay donne des armes proches de celle-ci, qui sont données par l'Armorial du Pays basque, sans mentionner les sangliers.

² Le patronyme de l'époux de Anne de Socarro connaît des formes les plus fantaisistes : Fréchou, Frachou, Fraxou, Fraixo.

³ Dit aussi Pierre Darrioux, Pierre Darrius, ou d'Arrioux.

Marie de Fréchou, dame de la salle d'Etchecon de Bussunarits, dite aussi Marie d'Etchecon quand elle est marraine en 1643, s'est unie à **Antoine de Lambert**, substitut du procureur du roi et lieutenant du bailli de La Bastide-Clairence⁴. Antoine était veuf de Marie Darrius (Darrieux), elle-même fille de Bertrand de Sallejuzan et Marie d'Arrieux dont il avait eu plusieurs enfants ; leur maison de Latzague de La Bastide-Clairence est ensuite passée à leur fils Jean époux de Marie Diharse.

De son union avec Antoine de Lambert, Marie de Fréchou a eu au moins quatre enfants :

- ❖ **Jean-Pierre de Lambert**, sieur de la salle d'Etchecon de Bussunarits mourut sans alliance ou descendance car la salle est devenue, probablement en 1682, la propriété de sa sœur.
- ❖ **Anne de Lambert**, devenue dame d'Etchecon par la disparition de son frère Jean-Pierre, qui suit.
- ❖ **Isabeau de Lambert** est peut-être à identifier avec l'enfant du couple baptisé le 13 mai 1646 (l'acte est en partie déchiré et le prénom a disparu) ayant pour parrain noble Pierre Darrius *lieutenant de Monsieur le bailli*, marraine dlle Jeanne de Lahargon. Elle a épousé **Saubat de Mesplès**⁵, fils de Jean et Marie de Sauvaignac, maîtres de Sauvaignac d'Urt. D'où postérité.
- ❖ **Jean de Lambert**, baptisé le 20 septembre 1648 à La Bastide-Clairence, parrain sieur Jean de Lambert, fils dudit sieur (Antoine), marraine dlle Louise Darrieux.

Anne de Lambert, dame de la salle d'Etchecon de Bussunaritz, a épousé à une date inconnu **Joseph de Garatin**, alias Josué de Garatin, procureur juridictionnel de la Bastide-Clairence, maître de la maison de Lafaurie de La Bastide-Clairence, dont nous ignorons l'origine, décédé à Bussunarits le 29 mars 1718. Il est possible que ce personnage soit en parenté avec la famille d'Arnaud d'Ohienart. En effet, en 1662, François d'Oihenart d'Elissetche, Gabriel d'Oihenart-Lasalle et Josué de Garatin avaient à prendre quelques sommes sur l'héritage d'Arnaud d'Oihenart moine de Sordes⁶. Joseph de Garatin fut notamment député de La Bastide aux Etats de Navarre en 1679. En 1682, il est reçu à ces mêmes états comme seigneur de la salle d'Etchecon⁷.

Après tant de maîtres de cette salle qui avait vécu loin d'elle, il semble être les premiers depuis longtemps à avoir choisi d'en faire leur demeure. Mais tardivement car seul leur dernier enfant y est né. Le couple a eu au moins sept enfants mais aucun de ses garçons n'a vécu :

- ❖ **Salvat de Garatin**, cité comme décédé en 1728, ayant testé dès 1701. Il était l'héritier d'Etchecon.
- ❖ **Marie de Garatin**, qui suit.
- ❖ **Antoine de Garatin**, baptisé le 30 janvier 1676 (parrain me Antoine de Lambert, lieutenant de monsieur le bailli, marraine Marie Suzanne de Lafaurie)⁸.
- ❖ **Gracian de Garatin**, baptisé le 6 février 1677 (parrain noble Jean-Pierre de Lambert, prêtre, marraine dlle Marie Diharse).
- ❖ **Jeanne de Garatin**, baptisée le 28 avr 1681 à La Bastide-Clairence (parrain Me Jean de Lambert, procureur juridique, marraine dlle Jeanne de Lambert, dame de Marouche) est devenue maîtresse de Donestèbe de Bustince par son alliance par contrat de 1708⁹ avec **Joannes de Donestebe**, fils de Joannes et Marie d'Irola. D'où postérité.

⁴ Cité par Haristoy *Recherches historiques ...* page 337 : En 1646 il était substitut du procureur général de la Bastide-Clairence et en 1654 lieutenant du bailli.

⁵ Golar notaire à La Bastide-Clairence - document très long en date du 14 avril 1728 (voir plus bas).

⁶ *Arnaud d'Oyhenart et sa famille* de Jaugain, page 45.

⁷ Délibération des Etats de Navarre 1666-1710 folio 345 - 5 octobre 1682 Josué de Garatin demande et obtient l'entrée aux Etats pour la maison d'*Echecoin* de Bussunarits, droits lui venant de sa femme Anne, suite au décès de Jean-Pierre de Lambert, frère d'Anne; Josué de Garatin prend place au rang des nobles.

⁸ Seule autre référence à la maison de Lafaurie de La Bastide-Clairence, Marie-Suzanne de Lafaurie est-elle la mère de Joseph de Garatin ?

⁹ Jean de Chegaray - 27 septembre 1708. Dans ce contrat, Joseph est donné maître d'une partie de la salle de Chacon, probablement parce que sa fille aînée avait déjà hérité de sa mère.

- ❖ **Marie de Garatin**¹⁰, maîtresse de Laxet (Larré) de Gamarthe, épouse de **Joannes de Laxet**, fils de Pedro et Dominique d'Aguerre. D'où postérité¹¹.
- ❖ **Piarro de Garatin**, baptisé à Bussunarits le 3 juin 1683 (parrain noble Pedro de Saint-Julien de Ansa, marraine la senora de Apatia).

Marie de Garatin, héritière puis dame de la salle d'Etchecon de Bussunarits, a épousé par contrat du 10 novembre 1701¹² à Bussunarits **Michel d'Aroztegy**, maître chirurgien de Lecumberry, fils de Martin, chirurgien, et Marie d'Escos, maîtres de Carricaburu, de Lecumberry. La future apportait ses droits la salle d'Etchecon et la maison de La Croix de La Bastide-Clairence. De son côté Michel d'Aroztegy était maître de Carricaburu de Lecumberry.

Marie de Garatin est décédée en 1706 (peut-être des suites de ses dernières couches). Michel d'Aroztegy a alors épousé à Saint-Jean-Pied-de-Port le 6 février 1708 Aymie d'Ameztoy, fille de Pierre et Anne Dorzaiztegy,, maîtres de Garatheguy de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont hérita le nouveau couple. De cette seconde union sont venus Jean-Pierre d'Ameztoy, prêtre et curé de Jaxu , et Marie, épouse de Pierre Molbert, dit *Le chevalier de Mariflor*, marchand droguiste et commandant d'une brigade des fermes du roi, fils de Marie d'Almar, maîtresse de Lograsteguy de Saint-Jean-Pied-de-Port. De l'union de Marie de Garatin et Michel d'Aroztegy sont nés :

- ❖ **Jeanne-Claire d'Aroztegy**, qui suit.
- ❖ **Joseph d'Aroztegy**, baptisé le 3 août 1702 (parrain Joseph de Garatin, marraine Marie Daroztegy), sans doute décédé jeune.
- ❖ **Jeanne d'Aroztegy**, baptisée le 12 août 1703 (parrain Martin d'Aroztegy sieur de Carricaburu de Lecumberry, marraine dlle Jeanne de la salle d'Etchecon), a épousé à une date inconnue **Pierre Cuquel**, maître tailleur de Saint-Jean-Pied-de-Port, fils et héritier de Jean et Marie de Gacheteguy, maîtres de Castelnau ou Castelnat de Saint-Jean-Pied-de-Port¹³.
- ❖ **Marie d'Aroztegy**, baptisée le 9 juillet 1704 (parrain Me Joseph de Garatin, sieur de la noble maison d'Etchacon, marraine dlle Marie de Garatin) a épousé **Jean-Pierre de Sallenave**, seigneur de la salle de Sallenave d'Asme, fils de Arnaud. D'où postérité.

Jeanne-Claire d'Aroztegy, dame de la salle d'Etchecon de Bussunarits, née vers 1703 puisque créditée de vingt-trois ans à son décès le 6 octobre 1726, à Bussunarits¹⁴. Elle avait épousé par contrat du 15 décembre 1722¹⁵, **Jean de Haramburu**, fils de Bernard et Dominique de Gaillardon¹⁶, maîtres de Haramburu d'Etcharry¹⁷. Jean de Haramburu était receveur des décimes de la Navarre

¹⁰ Son existence et son mariage ressortent d'un acte du 22 décembre 1722 (Jean Albinoritz notaire) entre Michel Daroztegy maître adventice de Chacon et Jean de Musetat associé de Suzanne de Peiré veuve de David de Fourré. Un acte du 17 octobre 1718 évoquerait des conventions passées entre Miguel d'Aroztegy et Jean de Laxet (Jean d'Albinoritz 1722-1723 vue 128).

¹¹ Le couple compte notamment dans sa descendance Etienne Charles Artagnan (1900-1986), pharmacien de Bayonne, qui a fait changer son nom en *d'Artagnan...* Cette famille Artagnan, Arthagnan est originaire de Bunus au XVIIème siècle.

¹² Diribarne notaire à Ascombeguy - 24 octobre 1701.

¹³ On la voit intervenir dans plusieurs documents des années 1777 ou 1778 (tels : Mathieu Mirande notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1777 vue 105) - le 20 avril 1777, ou Mathieu Mirande notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1778-1782 vue 3) - le 11 mars 1778) dans lesquels elle est déjà donnée veuve.

¹⁴ *Mr d'Haramburu luy a fait les messes suivant la coutume du pays*, précise son acte d'inhumation.

¹⁵ Jean Albinoritz notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1722-1723 vue 107) - 15 décembre 1722.

¹⁶ Fille de Martin de Gaillardon et Marie d'Etcheverry, elle était la sœur de Jean de Gaillardon marchand de Saint-Jean-Pied-de-Port, conseiller du roi, premier maire de la ville de Saint-Jean, syndic des Etats de Navarre, le plus puissant personnage de Saint-Jean-Pied-de-Port à son époque.

¹⁷ Jean Albinoritz notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1722-1723 vue 107) - 15 décembre 1722 noble Jean de Haramburu héritier d'Haramburu d'Etcharry en Soule fils de dlle Dominique de Gaillardon, sœur de Me Jean de Gaillardon, conseiller du roi et maire perpétuel de Saint-Jean-Pied-de-Port, en présence de Me Jean de Casadevant, bourgeois, aussi oncle maternel d'alliance, Me Michel d'Aroztegy maître de la maison de Chacon, assisté de noble Jean-Pierre de Colombotz, curé de

bayonnaise¹⁸. Il possédait également l'office de premier huissier audiencier en la juridiction civile et politique de l'alcadie royale du Pays de Cize et justice criminelle des sieurs Jurats de la ville de Saint-Jean Pied-de-Port dans l'étendue de la châteltenie et de la ville créé héréditaire par l'édit du mois de décembre 1693, office qu'il vendit en 1735 à Arnaud Loucogain, praticien d'Hasparren, pour cent cinquante livres¹⁹.

Jeanne Claire est décédée le 6 octobre 1706 à Bussunarits. Jean de Haramburu ne s'est pas remarié mais a eu de Gracianne d'Apeztegy dont nous ignorons l'origine, une fille prénommée Gracianne, née en 1731 à Bussunarits

De l'union de Jeanne Claire et Jean de Haramburu sont venus au moins trois enfants :

- ❖ **Dominique de Haramburu**, qui suit.
- ❖ **Catherine de Haramburu**, dame de la salle d'Etchezahar d'Orsanco, a épousé par contrat du 12 janvier 1758²⁰ **Jean-Pierre de Jaureguy**, fils de Jean et Dominique d'Etchezahar. Jean-Pierre de Jaureguy, devenu veuf, sans enfant de Catherine, s'est uni à Cécile de Casamajor
- ❖ **Marie de Haramburu** a épousé **Bertrand de Jaureguy**, sieur de la salle de Jaureguy d'Asme, fils de Jean-Pierre et Catherine de Saint-Jayme. D'où postérité.

Dominique de Haramburu, dame de la salle d'Etchecon de Bussunarits, a épousé à une date inconnue **Dominique-Alexandre de Burguzahar**²¹, avocat en parlement, fils de Martin et Marie d'Abbadie, lui-même seigneur de la salle d'Etcheverry d'Alciette²² et la maison noble de Burguzahar d'Asme et maître de plusieurs maisons dont Bergararena alias Vergara de Saint-Jean-Pied-de-Port. Dominique-Alexandre était capitaine des milices de Navarre au moment de son décès le 19 juin 1760. En 1748, le couple se sépare de la maison de Carricaburu²³, avec toutes ses dépendances sont le tombeau et les places d'église. Dominique de Haramburu et Dominique-Alexandre de Burguzahar ont eu au moins six enfants :

- ❖ **Jean de Burguzahar**, baptisé le 16 janvier 1741 à Asme (parrain Jean, héritier d'Indeiri d'Asme, marraine dlle Catherine de Haramburu).
- ❖ **Michel de Burguzahar**, baptisé le 6 janvier 1643 à Asme (parrain Michel héritier de la noble maison de Sallenave, marraine dlle Catherine de Haramburu, cadette de la noble maison de Chacon) n'a sans doute pas vécu.
- ❖ **Jean de Burguzahar**, baptisé le 24 janvier 1744 à Asme, et décédé à Bussunarits le 10 août 1828 était prêtre.
- ❖ **Michel de Burguzahar**, qui suit.

Saint-Esteben, me Dominique de Goriateguy, archiprêtre et promoteur au détroit de Navarre, noble Jean-Pierre de Lambert, procureur du roi à La Bastide-Clairence, Me Jean d'Ameztoy, sieur d'Etcharry à Saint-Jean-Pied-de-Port et Jean maître de Donestève de Bustince, ses beaux-frères, époux de dlle Marie de Garatin pour Jeanne Claire leur fille.

Jeanne Claire est héritière de Checon et de Lafaurie de La Bastide-Clairence ; mention d'Aymie Dameztoy femme en secondes noces de Michel d'Aroztegy ; Michel d'Ameztoy se réserve la jouissance de la maison de Caricaburu de Janitz (à Lecumberry).

¹⁸ Les décimes étaient un impôt royal sur le clergé.

¹⁹ Jean d'Albinoritz notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port – 3 octobre 1735.

²⁰ Pierre Alexandre Bailhaut notaire à Saint-Palais (1785 vue 289) - le 20 mai 1785 inventaire des papiers de la maison d'Etchezahar d'Orsanco.

²¹ Probablement avant son mariage, en 1739, il avait eu d'une relation avec Marie, bohémienne, un fils Bertrand, baptisé le 3 octobre 1739 à Asme (parrain noble Bertrand sieur de la salle de Berraute, marraine Marie fille de Morteiru de Larceveau).

²² D'après l'*Armorial du Pays basque* Martin a fait don de la salle d'Etcheverry d'Alciette à son fils Dominique Alexandre par contrat du 21 août 1727. la salle a été revendue par Jean de Burguzahar et sa mère Dominique de Haramburu à Guillaume de Pellegrin de Garris le 30 juin 1766.

²³ Espérien notaire à Saint-Jean-le-Vieux - 16 avril 1748.

- ❖ **Alexandre de Burguzahar**, alias Michel-Alexandre, est dit quatrième cadet de la maison et résidant auprès de la baronne de Lacarre dans un acte de 1776²⁴. Il a épousé par contrat du 2 septembre 1792²⁵ **Marie Arhancet**, fille d'Arnaud et Jeanne de Baigorriteguy, maîtres de Gamé de Bussunarits, elle-même donnée gouvernante de la maison de Lacarre en 1793²⁶.
- ❖ **Bertrand de Burguzahar**, né le 28 février 1753²⁷ puisque crédité de soixante-neuf ans à son décès à Arraute-Charritte le 28 janvier 1822, était prêtre et curé d'Arraute. Il représentait sa mère au contrat de mariage de son frère Michel en 1785.

Michel de Burguzahar, baptisé le 9 octobre 1745 à Asme, a été à la fois le premier héritier d'Etchecon mâle depuis six générations, et le dernier seigneur de cette salle, comme des autres salles et maisons nobles possédées par sa famille : Burguzahar d'Asme, Etcheverry d'Alciette et Haramburu d'Etcharry. Toutefois, il est possible qu'il se soit séparé d'Etchecon qu'on ne retrouve pas chez ses descendants. Il avait épousé en 1785 **Marie-Anne d'Aragorry** fille de Simon, et Marie de Romatet, maîtres d'Apointarena d'Hendaye. Pour la signature du contrat, Dominique de Haramburu se fait représenter par son fils Bertrand. La procuration²⁸ nous apprend que la future état dotée de 28 000 livres. En 1786, alors qu'il réside à Hendaye, il reçoit le remboursement de la dot de 3 000 livres de sa tante Catherine décédée sans enfant²⁹. Marie Anne d'Aragorry est décédée en 1804 à Bussunarits, laissant :

- ❖ **Jeanne**, alias Jeannette, **Burguzahar**, épouse de **Jean Arrocaïn**.

En 1818 Michel de Burguzahar a épousé en secondes noces à Ostabat-Asme **Marguerite Pétré**, alias Pétré-Jaureguiborda, fille de Michel et Marie Larralde, maîtres de Jaureguiborda d'Asme. La nouvelle épouse avait vingt ans, et le marié ... soixante-dix ! Deux enfants au moins sont nés de cette union :

- ❖ **Michel Burguzahar**, aubergiste, a épousé à Lantabat en 1844 Gracianne Gueçaimburu, alias Guecenbure, fille de Bernard et Gracianne Landetcheverry³⁰. D'où au moins :

- **Marguerite Burguzahar** épouse de Sébastien Etchart.

Il a contracté seconde union avec **Gracianne Pochelu** fille de François et Gracianne Errande en 1857. De là :

- **Gracianne Burguzahar**, née vers 1859.
- ❖ **Jeanne Burguzahar**, dite Jeannette, a épousé en 1853 à Ostabat-Asme **François Bouriette**, fils de Jacques et Thérèse Fourcade.

²⁴ Mathieu Mirande notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port 7 juillet 1776.

²⁵ Diribarne notaire à Mongelos (1792 mai-décembre vue 123) - le 2 septembre 1792.

²⁶ Jacques Borda notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 22 août 1793.

²⁷ Haristoy "*Études historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne*".

²⁸ Diribarne notaire à Mongelos (1784-1785 vue 256) - le 26 février 1785.

²⁹ Jacques Borda notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 15 juillet 1786.

³⁰ Descendante du Capitaine Jean d'Etchaz.

